

Amis choristes, chefs de chœur et présidents,

Nous avons été sollicités par les CEMEA , une association d'éducation populaire, qui a formalisé une « saisine citoyenne » qui nécessite 4 000 signatures afin d'être prise en compte par le CESER- Comité économique , social et environnemental de Bourgogne Franche Comté.

**Pourquoi ?** Le conseil régional s'interroge aujourd'hui sur la place occupée par les pratiques amateurs (tous genres confondus) dans leur capacité à servir utilement le développement local , dans leur relation avec le secteur professionnel et leur prise en compte dans les politiques publiques.

A charge au CESER d'établir dès lors un rapport qui nourrira -entre autres- les travaux de la commission culturelle du conseil régional.

Il est donc important que nous soyons nombreux à signer.

La pétition est visible via le lien ci-dessous. Nous vous invitons à la lire et si vous êtes OK, la signer et la propulser à vos choristes, vos amis, votre famille ....

**Attention de bien confirmer votre signature par mail!**

<https://www.change.org/p/p%C3%A9tition-citoyenne-sur-les-pratiques-artistiques-amateurs-en-bourgogne-franche-comt%C3%A9>

D'avance merci à toutes et à tous pour la divulgation de ce message et vos signatures.

Bien cordialement

Suzy Antoine

Présidente de la Fédération des chorales de Franche-Comté